



**MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 18 novembre 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Regroupement de la délégation interministérielle à la jeunesse et la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative**

**Dans une logique à la fois d'une plus grande efficacité et de simplification, la délégation interministérielle à la jeunesse et la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative seront regroupées en une seule structure. En conséquence, M. Thibaut de SAINT POL, directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative assumera désormais les deux fonctions.**

La politique publique en direction des jeunes se décline dans de nombreux champs ministériels, aussi bien au niveau territorial que national. Cette mutualisation vise à simplifier la coordination des politiques de jeunesse portées par l'État, en s'appuyant sur l'administration qui a pour mission d'élaborer et de piloter les politiques en faveur des jeunes, de l'engagement, de l'éducation populaire.

Dans le cadre de la dynamique portée par Gil AVÉROUS, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, le délégué interministériel à la jeunesse suivra la mise en œuvre des actions menées par les différents ministères en faveur des jeunes tout en veillant à y associer l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés.

Sociologue et inspecteur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques, Thibaut de SAINT POL est spécialiste de l'étude des modes de vie et des inégalités sociales, en particulier chez les jeunes. Ancien directeur de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) de 2016 à 2021, il est depuis 2023 directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

*« Je remercie Mathieu MAUCOURT pour la qualité de son travail et son engagement au service de la jeunesse. Cette mise en cohérence des politiques dédiées à la jeunesse répond à l'enjeu d'une véritable prise en compte des besoins des jeunes en matière d'éducation, de formation, de logement, de santé, de sports et de culture. Elle renforce la lisibilité de l'action publique. Je suis heureux de voir se poursuivre cette mission transversale au sein de la DJEPVA, par Thibault de SAINT-POL. »*

#### **CONTACT PRESSE**

[sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@jeunesse-sports.gouv.fr)

**06.42.55.91.52**